



Association des Multicoques Habitables (AMH)

84 Résidence de Kerlosquen

29170 Fouesnant

jpjuguet@gmail.com

web : <http://www.multicoques-habitable.com/>

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2021

Le vendredi 17 décembre à 14h l'A.G. 2021 est ouverte.

Les statuts n'imposant pas de quorum, ses délibérations sont donc recevables et valides.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Rapport Moral du Président et approbation,
2. Lecture et approbation des comptes de l'exercice écoulé,
3. Lecture et approbation du budget prévisionnel,
4. Fixation et approbation du tarif des certificats,
5. Fixation et approbation des nouvelles cotisations,
6. Election du Conseil d'Administration
7. Présentation des modifications statutaires et approbation
8. Règlement du challenge AMH 2022
9. Questions diverses.

Présentation du rapport moral.

1) Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le Président présente les comptes de l'exercice écoulé faisant ressortir un bénéfice, placé sur les réserves de l'association.

2) Les comptes de l'exercice écoulé sont approuvés à l'unanimité

Le Président présente le budget 2022 dans ces grandes lignes. Il s'agit d'un budget réaliste, tablant sur une stabilité du nombre des certificats émis et des adhésions.

3) le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Il est proposé de laisser le certificat à 30 Euros pour les navires de moins de 10m et à 40 Euros pour ceux de plus de 10m. La validité de ces certificats reste limitée à 4 ans.

4) le montant des certificats sont approuvés à l'unanimité

Le montant des cotisations annuelles est fixé à 30 €. Les autres types d'adhésion sont inchangés.

5) Le montant des cotisations est approuvé à l'unanimité

Candidats au CA :

Philippe DAMOUR
Jean-Paul JUGUET
Louis VAN DEN BROEK

Hervé LE RESTE
Jacques VAPILLON
Vincent JACQUOT

Franck PERRIER
Patrick GARDAIS

Jean-Paul JUGUET est élu au poste de Président,

Les candidats élus du Conseil d'Administration procèdent alors au choix des membres du Bureau, nommés pour 1 an :

Jean-Paul Juguet : Président

Hervé Le Reste : Trésorier

Jacques Vapillon : Responsable communication

Philippe Damour : Conseiller technique

Franck Perrier : Coordinateur Méditerranée

Patrick Gardais : Secrétaire

6) Les candidats au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité

Le Président présente ensuite les modifications de statuts portant sur l'adresse de l'association (article 2) qui est transférée au : 84, Résidence de Kerlosquen, 29170 Fouesnant

7) Les modifications de statuts sont approuvées à l'unanimité.

Challenge AMH 2022:

Pas de modification par rapport à l'an passé.

8) Challenge AMH 2022 : approuvé à l'unanimité

A 16 h, l'A.G. est close.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président
Jean-Paul Juguet

Le Trésorier
Hervé le Reste

